

**Fondation universitaire de l'École des  
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers  
au 31 mai 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-9

Le 26 novembre 2018

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux administrateurs de Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2018 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

*1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1*

*T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

---

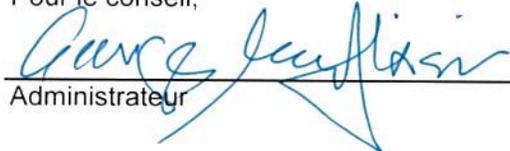
<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n<sup>o</sup> A116819

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de  
Montréal**  
**Situation financière**  
au 31 mai 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	309 153	108 355
Comptes clients	<u>49 835</u>	<u>63</u>
	<u><u>358 988</u></u>	<u><u>108 418</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Comptes fournisseurs	4 300	4 300
Montant à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>354 688</u>	<u>104 118</u>
	<u><u>358 988</u></u>	<u><u>108 418</u></u>
<b>ACTIF NET</b>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>
	<u><u>358 988</u></u>	<u><u>108 418</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de  
Montréal**

**Résultats et actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mai 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Stationnement	881 118	1 016 934
Intérêts	<u>1 961</u>	<u>1 309</u>
	<u>883 079</u>	<u>1 018 243</u>
<b>Charges</b>		
Frais de fonctionnement versés à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	673 689	711 944
Autres frais d'administration	<u>4 299</u>	<u>4 261</u>
	<u>677 988</u>	<u>716 205</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les dons effectués à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal</b>	<b>205 091</b>	<b>302 038</b>
<b>Dons effectués à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal</b>	<b><u>(205 091)</u></b>	<b><u>(302 038)</u></b>
<b>Excédent des produits sur les charges et actif net à la fin</b>	<b><u><u>-</u></u></b>	<b><u><u>-</u></u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de  
Montréal**

**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mai 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Éléments hors caisse</b>		
Variation des comptes clients	(49 772)	8 233
Variation des comptes fournisseurs	-	(806)
Variation des taxes à la consommation à payer	-	(22 291)
Variation du montant à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>250 570</u>	<u>(160 181)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et variation nette de l'encaisse</b>	<b>200 798</b>	<b>(175 045)</b>
<b>Encaisse au début</b>	<u>108 355</u>	<u>283 400</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<u><u>309 153</u></u>	<u><u>108 355</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 31 mai 2018

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION**

La Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après la « Corporation »). Pour ce faire, elle exploite un terrain de stationnement et les bénéfices réalisés sont remis à la Corporation sous forme de dons.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de quatre membres, dont un président, nommés par le gouvernement.

La Fondation exerce ses activités depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, la Fondation a cessé ses activités, les opérations liées au stationnement sont transférées dans les opérations de HEC Montréal.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers selon les NCCOSBL, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de  
Montréal**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mai 2018

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement, incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Constatation des produits**

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services ont été fournis aux consommateurs, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Fondation est contrôlée par la Corporation, étant donné que celle-ci nomme la majorité des membres du conseil d'administration de la Fondation.

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue un stationnement de la Corporation.

La Fondation transfère la gestion des opérations liées au stationnement à la Corporation. La Corporation est responsable des opérations financières liées au stationnement et facture des coûts de location et de gestion à la Fondation.

L'excédent est remis à la Corporation sous forme de dons.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de  
Montréal**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2018

---

**4 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

**Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 358 988 \$ (108 418 \$ au 31 mai 2017) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.